



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Prévue les 16, 17 et 18 octobre, la Foire Saint-Luc n'aura pas lieu.

**Cette décision, prise par le conseil municipal de la ville de Gavray-sur-Sienne, est motivée par les risques liés à la pandémie de Covid-19.**

La situation sanitaire actuelle n'offre pas assez de garanties sur le futur. La municipalité a jugé impossible, dans ce contexte, de s'engager sur l'organisation d'un événement de cette ampleur : la foire accueille 120 000 visiteurs pendant 3 jours et 650 exposants sur 12 ha.

« **La foire telle qu'on la connaît, ne peut pas avoir lieu** ». Limiter le nombre d'exposants, de visiteurs, la mise en place des gestes barrières sont autant d'obligations qui sont contraires à l'esprit de la foire.

On vient à la foire passer un bon moment, voir du monde, toucher les étoffes, manger sous la tente. Que dire d'une foire qui n'intégrerait pas cette convivialité, ni ses traditions ? Qu'elle ne serait pas la Saint-Luc !

L'équipe municipale a réfléchi à d'autres alternatives avec notamment l'organisation d'une foire différente, « réduite ». Le risque était que ni les exposants, ni les visiteurs, ni les organisateurs ne s'y retrouvent.

Le calendrier étant, la municipalité devait se positionner afin d'informer tous les intervenants liés à cet événement, conscient de son impact économique.

La santé des habitants et des visiteurs reste la priorité des organisateurs.

Finalement, avec beaucoup de regrets, **les organisateurs ont fait le choix de la raison** et décidé que l'édition 2020 de la foire Saint-Luc n'aurait pas lieu.

L'équipe se consacre maintenant à l'édition 2021 et à ses nouveautés. Elle réfléchit également à valoriser cet espace « Saint-Luc » et consolider l'attractivité de son territoire.